

**Le manque de personnel sur la maison d'arrêt d'Aurillac, met en danger les personnels de surveillance** notamment lors du service de nuit en mode dégradé qui perdure !

Pour exemple, lors de la nuit du samedi 08 février 2025, le détenu H, mécontent du service public, refuse de déboucher l'œillet, menace de s'en prendre à ses codétenus et met le feu à la cellule (tout ça en occasionnant un tapage incessant). La cellule est occupée par 3 détenus dont un qui est incarcéré pour des faits criminels. Face à l'urgence de la situation, le 1<sup>er</sup> surveillant d'astreinte est dans l'obligation de s'exposer avec 2 agents en ouvrant la cellule. Ils font sortir le détenu H pour mettre fin à l'incident en le plaçant au quartier disciplinaire.

**Ouverture de la cellule à 3 personnels sur une cellule de 3 détenus !**

**Grace au professionnalisme et au sang froid des camarades tout s'est bien passé !**

L'UFAP UNSa Justice Aurillac, exige une note de service afin d'expliquer aux personnels de surveillance l'intervention dans une cellule de 3 et 4 détenus en mode dégradé en service de nuit.

L'UFAP UNSa Justice Aurillac, demande le transfert du détenu H.

L'UFAP UNSa Justice Aurillac, exige le retour des nuits à 4 agents dans les plus brefs délais !

L'UFAP UNSa Justice Aurillac, réclame en urgence du personnel de surveillance.

L'UFAP UNSa Justice Aurillac, demande qu'il soit remis une lettre de félicitations aux personnels étant intervenus cette nuit-là, pour leur professionnalisme et leur courage (pour rappel ils étaient 3 pour 3).

Pour l'UFAP UNSa Justice Aurillac

Farid DEBAB

